

**BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL**  
en région Centre

Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre

[www.centre.chambagri.fr](http://www.centre.chambagri.fr)

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le  
« [BSV Adventices](#) »

## RESEAU 2018

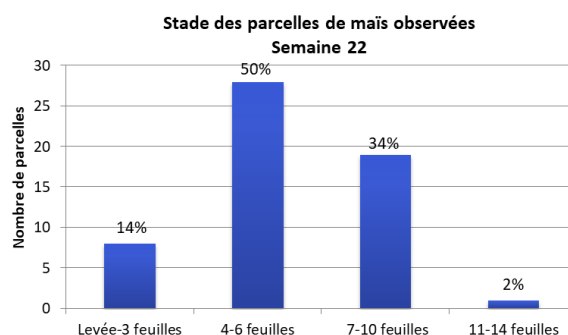
Pour la période du 24 au 29 mai (semaine 22), **56 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV Région Centre – Val de Loire.

## STADES DU MAÏS

Toutes les parcelles sont semées et la moitié d'entre elles est entre 4 et 6 feuilles.

La plus avancée a atteint le stade 11 feuilles, il s'agit d'un semis du 17/04 situé dans le 41.

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe ([Stades des parcelles référencées en semaine 22](#)).



## PYRALES

### Chrysalidation

Le suivi de chrysalidation des larves de pyrale permet de prévoir l'émergence des papillons. Les chenilles hivernantes se transformant en nymphes aux mois de mai-juin, un suivi est réalisé à Orléans (45) et à Villandry (37) depuis fin avril. Cette semaine, le taux de chrysalidation observé à Orléans a atteint 22%.



Chenille de pyrale avant chrysalidation

Chrysalide de pyrale

### Suivi des vols

La mise en place du réseau de piégeage se poursuit et cette semaine, **48 pièges** ont été relevés sur l'ensemble de la région Centre – Val de Loire pour un total de **55 pyrales** capturées, soit une moyenne de **1.1 papillons/piège**.

Au sein de la région, les vols ont démarré significativement cette semaine et les captures enregistrées sont similaires à celles observées l'année dernière. C'est en Touraine qu'elles ont été les plus élevées avec 4.8 papillons/piège. En Champagne berrichonne et en Sologne-Val de Loire, le taux moyen de capture est de 1 papillon/piège.

### Pontes

4 pontes/100 pieds ont été observées à Celle-Saint-Avant dans le 37 et 1 à Ferolles dans le 45.



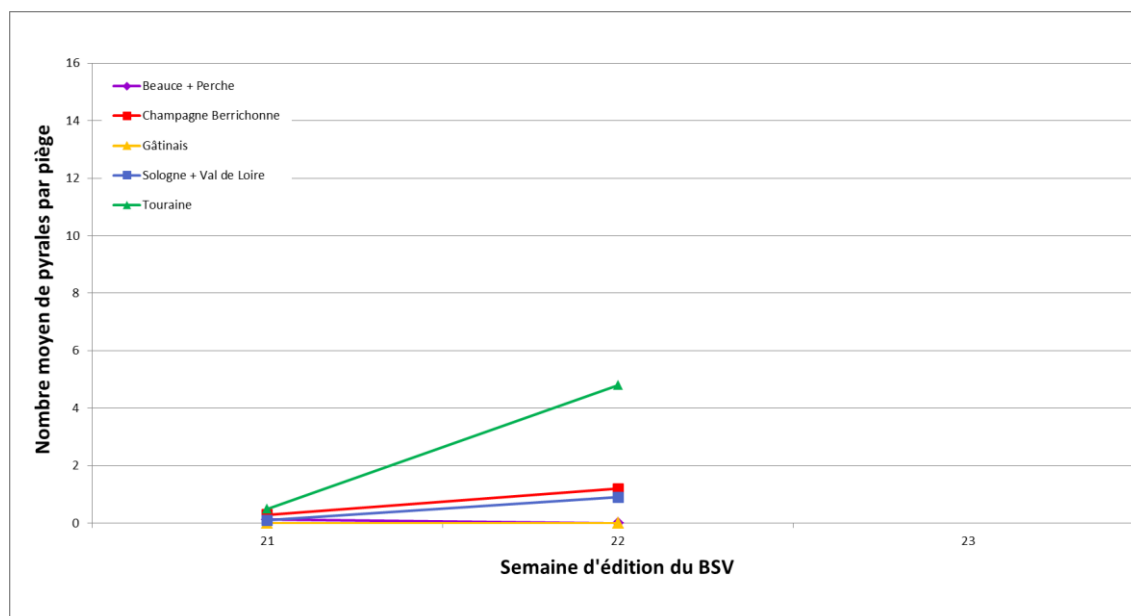
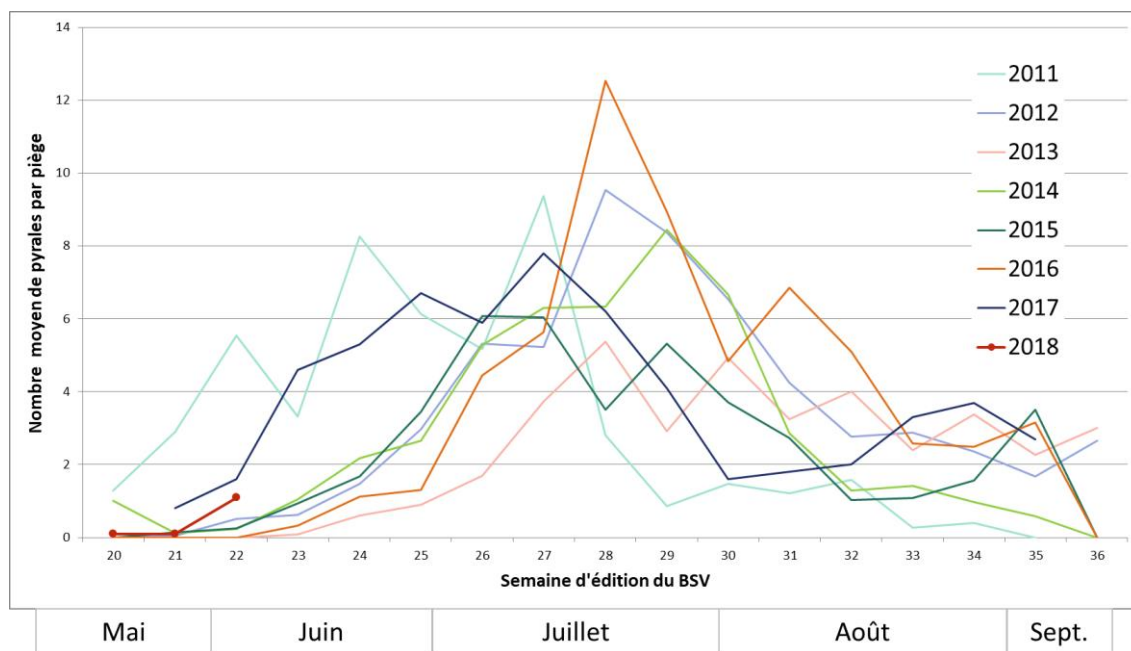
Ponte de pyrale sur maïs  
(Crédit photo: FREDON)

Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et à partir des observations réalisées cette semaine par : ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREA, CA 18, CA 28, CA 36, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONE, EARL GENI, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, LEPLATRE SAS, UCATA.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.



## Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages.

La tendance initiée ces dernières semaines se confirme et les somme de températures en base 10 cumulées depuis le début de l'année 2018 se maintiennent à un niveau supérieur à celui de la médiane trentenaire. Au 29 mai, **l'avance moyenne régionale** par rapport à la médiane trentenaire (courbe verte) est de **13 jours** (base 10°C). Au niveau départemental, on observe les écarts à la médiane suivants :

- + 44°C.jours pour le 36,
- + 77°C.jours en moyenne pour le 18, le 41 et le 45,
- + 90°C.jours pour le 28 et le 37.

Avec le maintien des températures chaudes, l'avance s'est encore amplifiée cette semaine et devrait se maintenir dans les prochains jours.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

## SESAMIE

Sur 7 pièges relevés sur l'ensemble de la région, aucune capture de **sésamie** (*Sésamia nonagrioides*) n'a été signalée.



## LIMACES

### Contexte d'observation

De la levée au stade 6 feuilles, les feuilles sont dévorées et seules les nervures ne sont pas attaquées. Des traces de mucus sont laissées sur la plante ou sur le sol.

### Etat général

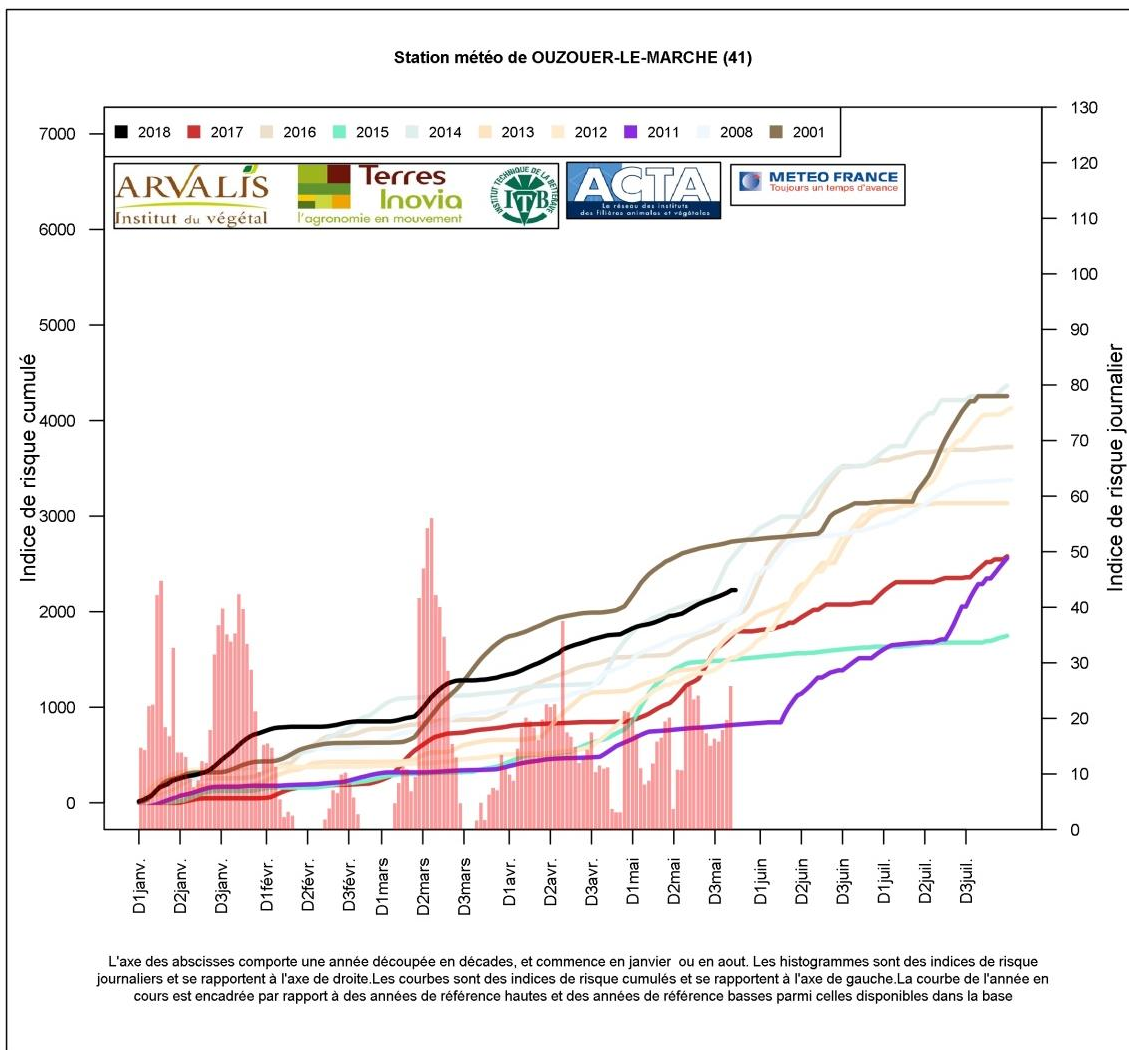
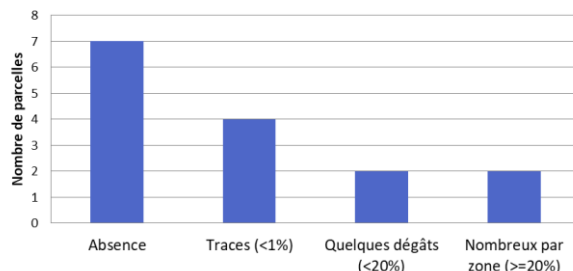
Cette semaine, sur 19 parcelles observées, **8 présentent** des dégâts de limaces. Pour 2 parcelles du 36 et du 41, les dégâts atteignent plus de 20% des plantes par zone privilégiées. Les signalements de dégâts imputables aux limaces n'ont pas augmenté depuis la semaine dernière.

Niveau de risque :

De levée à 5-6 feuilles



Dégâts de limaces - Semaine 22



Les informations du modèle limace de l'ACTA nous montre un niveau de risque moyen à élevé pour la campagne en cours ([graphique ci-après](#)). La progression de l'indice de risque (courbe noire) est similaire à celle observée en 2014. Dans les prochains jours, le maintien des humidités matinales et des pluies et devraient favoriser l'activité des limaces.

## CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 7 parcelles du 18 et du 45. Le nombre de signalements a augmenté depuis la semaine dernière.

**La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



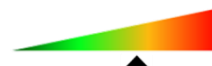
Crédit photo :  
ARVALIS – Institut du végétal

## PUCERONS

### *Metopolophium dirrhodum* :

Sur 25 parcelles observées, 5 (4-6F) signalent de 1 à 10 pucerons *Sitobion avenae* dans le 18. **Le seuil de nuisibilité est atteint.**

Niveau de risque :  
De 3 à 8 feuilles



### *Sitobion avenae* :

4 signalements dans le 18 et le 45 avec jusqu'à 10 pucerons par plante.

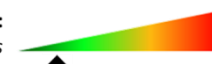
Niveau de risque :  
De 3 à 10 feuilles






### *Rhopalosiphum padi* :

Pas de signalement de l'espèce.

Niveau de risque :  
Levée – 5/6 feuilles



## Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<b><i>Metopolophium dirrhodum</i></b> 	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante</li> <li>Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante</li> <li>Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante</li> <li>Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante</li> </ul> <b>Observez la face inférieure des feuilles</b>
<b><i>Sitobion avenae</i></b> 	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la <b>couleur noire de ses cornicules.</b>	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
<b><i>Rhopalosiphum padi</i></b> 	Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une <b>zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Crédit photo : Arvalis Institut du Végétal

## AUTRES OBSERVATIONS

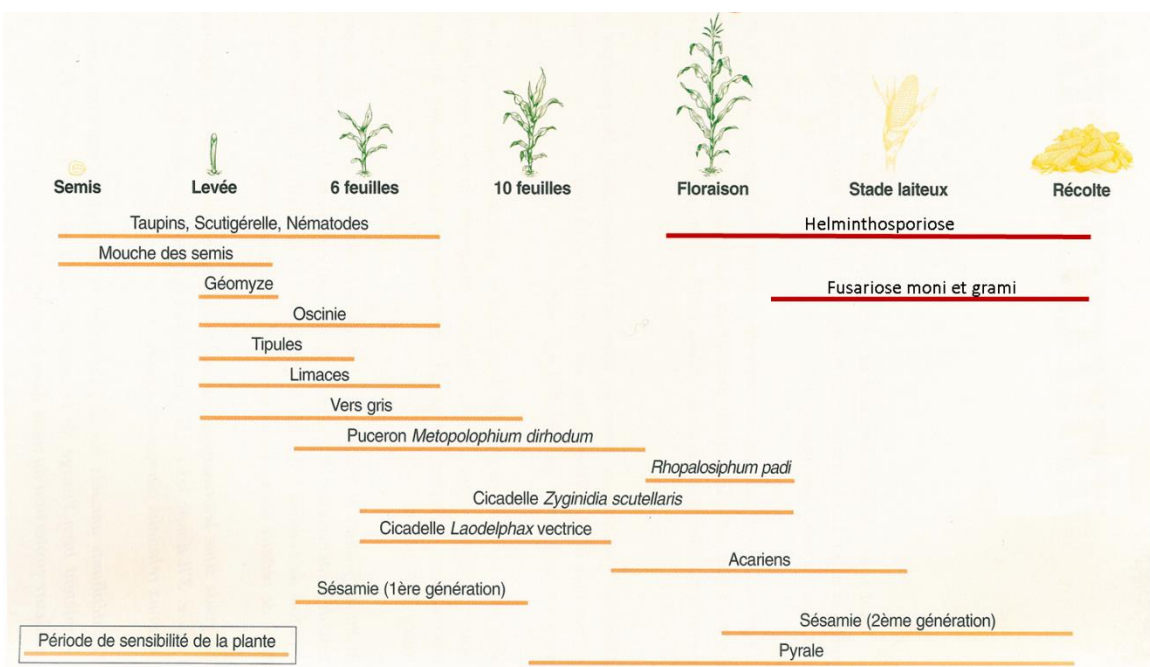
3 signalements de faibles dégâts dus à des **oiseaux**. Dans le 41 et le 36, 2 parcelles sont touchées à hauteur de 20% des plantes.

**Taupins** dans le 36 et le 41 (dégâts < à 20%).

Traces de **tipules** dans le 18.

# Annexes

## RAPPEL DES STADES DE SENSIBILITE AUX PRINCIPAUX RAVAGEURS ET MALADIES



**BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL en région Centre**

Abonnez-vous **gratuitement** aux BSV de la région Centre

[www.centre.chambagri.fr](http://www.centre.chambagri.fr)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

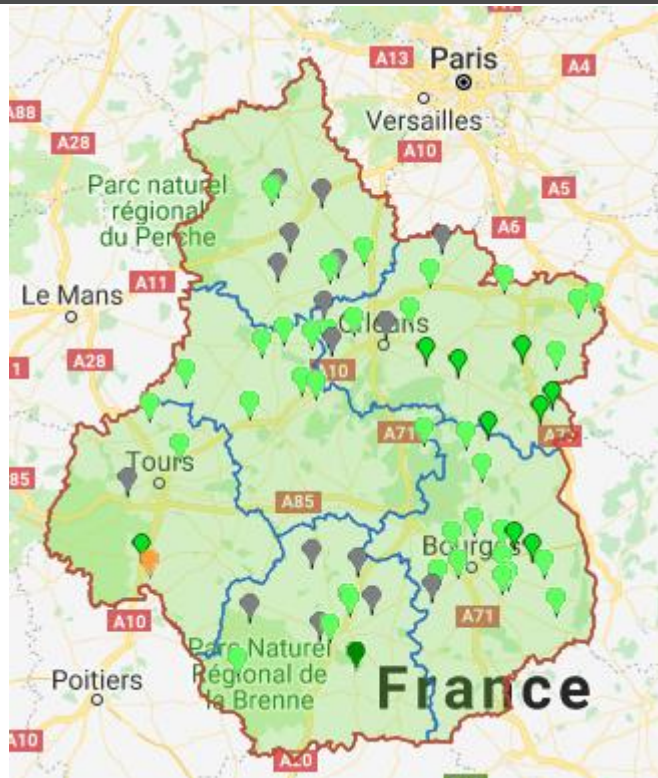


**STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 22**



- Suivi de chrysalidation
- L3F à 4F
- 5F à 7F
- 8F à 10F
- = 11F

**RELEVÉ DES PIÈGES PYRALES EN SEMAINE 22**



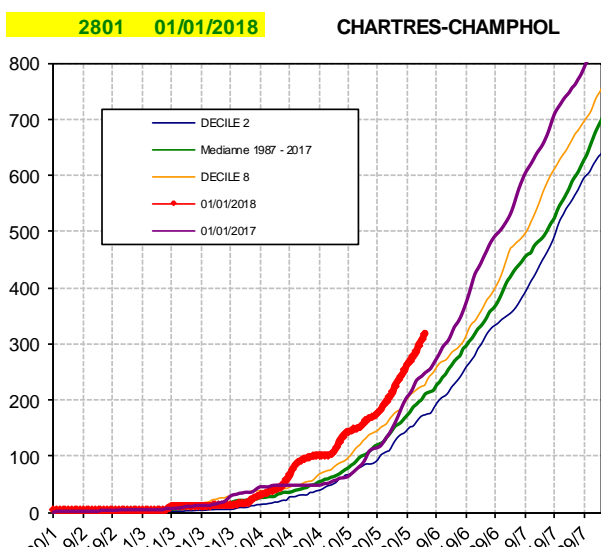
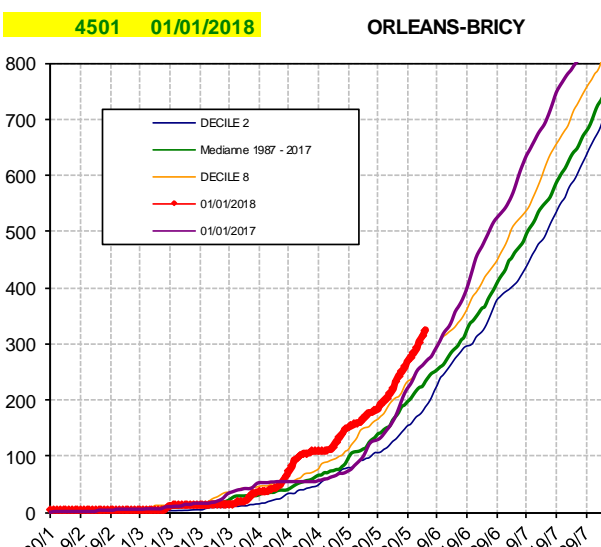
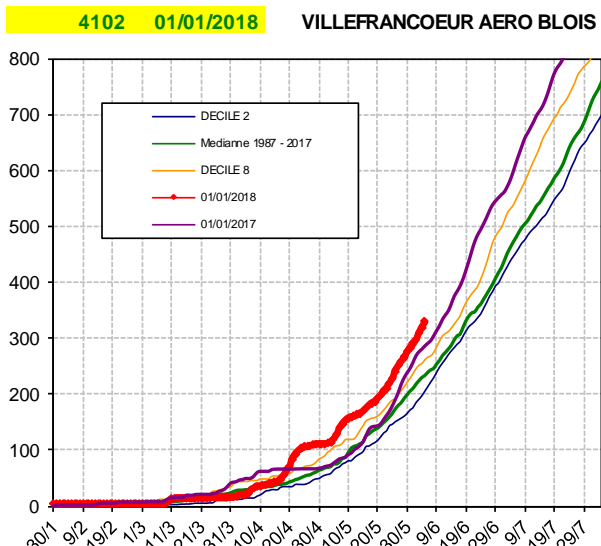
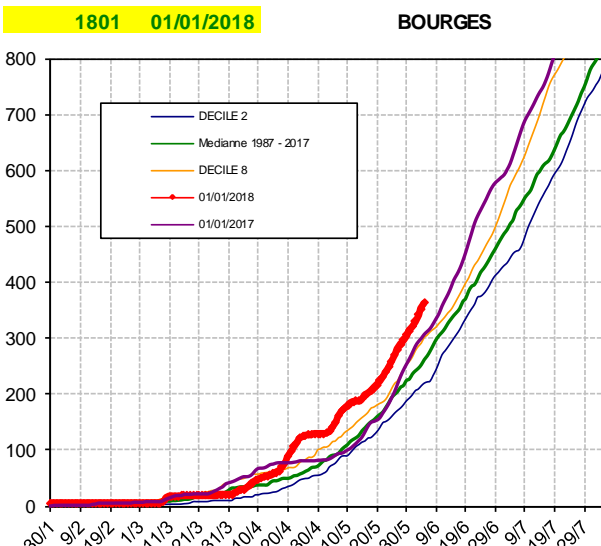
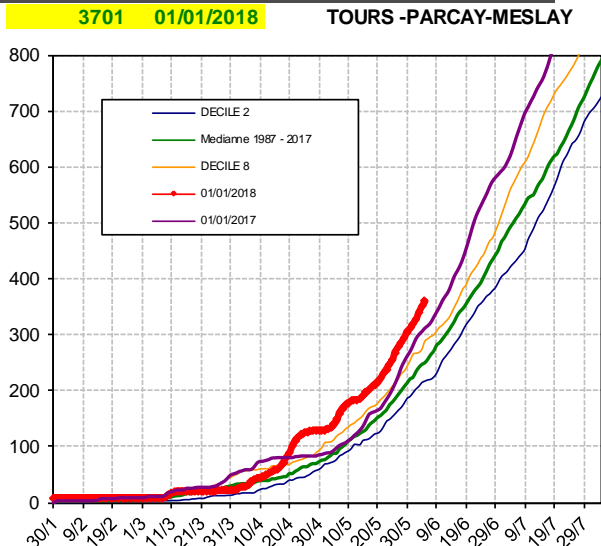
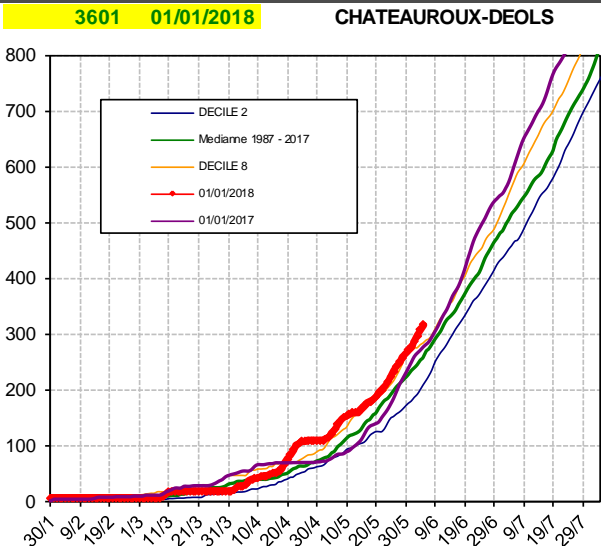
- = 0
- 1 à 5
- 6 à 10
- 11 à 15
- 16 à 20
- pas d'info

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

**SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2018)**



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan EcoPhyto 2.

